



Centre de Formation d'Apprentis Agricole
et Horticole des Landes

2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy



Bac Professionnel Aménagements Paysagers

Code ROME : A1203



Certification préparée

Bac Professionnel
Aménagements Paysagers
Niveau 4

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis,
des tests de positionnement
et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Chef d'équipe d'entretien et de
création des espaces verts, pay-
sagiste, jardinier/jardinière, ou-
vrier/ouvrière paysagiste
d'entretien et de création des
espaces paysagers

Plus d'infos :

[http://www.aneфа.org/metiers/
vegetaux/paysage-jardins-et-
espaces-verts](http://www.aneфа.org/metiers/vegetaux/paysage-jardins-et-espaces-verts)

Objectifs

Acquérir une qualification permettant de réaliser en toute sécurité des travaux de conduite de chantier et des techniques liées à la création et à l'entretien d'un espace paysager.

Contenu - capacités

- C1 - Construire un raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2 - Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3 - Développer son identité culturelle
- C4 - Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- C5 - Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
- C6 - Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
- C7 - Réaliser des interventions d'aménagement végétal
- C8 - Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager
- C9 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Obtention de la certification

La formation étant organisée en modules, elle vous permet de bénéficier du contrôle en cours de formation (CCF) qui compte pour partie à l'examen. L'autre partie de l'examen se déroule sous la forme d'épreuves terminales écrites et orales.

Lieu de formation

CFAAH 2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy

Apprentissage

Organisation de la formation

La formation se déroule sur trois ans en alternance à raison de :

- 1890h de formation au CFA (soit environ 15 semaines de formation au CFA en classe de 2nd et environ 20 semaines en classes de 1^{ère} et terminale)
- le reste du temps est passé en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel.

Référent handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'admission

Entrée en formation possible dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3^{ème}.
Satisfaire aux tests de pré-requis.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'aménagement paysager.

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en vigueur.

Remplir la fiche contact disponible sur notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Conditions de rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Contacts

Service inscription :

05 58 98 70 93

cfa.landes@educagri.fr

<https://agricampus40.fr>

